

AQUA

ASSOCIATION POUR LE RENOUVEAU & LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARTISTIQUE & FLUVIAL

MUSEE de la Batellerie 5 rue de la Liberté 21170 Saint-Jean-de-Losne

Compte rendu réunion du 8 juillet 2010

Excusé : Jean luc broudic, Gaillard Hervé, Germaine Brothertone.

Feuille de présence ci-jointe

Mr Blanchon remercie les présents

En réponse au courrier du 2 juin adressé à la mairie pour la demande de la gestion du Musée et suite a l'entrevue entre le maire Gilles Chatel, Guy Blanchon et Charles Gérard, Mr Chatel accepte cette initiative et propose en conseil municipale du 2 juillet 2010 une convention entre AQUA et la municipalité.

Certain point sur cette convention ne sont pas appropriés a un musée, comme libérer les salles en cas de besoin par la municipalité, et la convention est sur un an sans reconduction tacite, il faut faire une nouvelle demande par lettre recommandée un mois avant la date d'échéance.

Les membres présent acceptent cette convention pour ne pas reculer l'ouverture, et décide la date du 10 juillet 2010, le contrat d'embauche de Mme Darcon est accepté a 90 % ce qui représente environ 500 € a la charge de l'association.

Monsieur Blanchon donne pouvoir a Madame Moullet responsable du Musée pour le recrutement et toute décision sur les emplois.

La visite de la répression des fraudes au musée alors que Mme Darcon faisait le ménage en prévision de l'ouverture a surpris tous le monde, un livre de police sera acheté pour les objets en dépôt vente.

Pour être en conformité, l'association doit changer ses statuts, ajouter dans la rubrique objets ses nouvelles fonction, et dans ses ressources (les entrées, et les ventes de la boutique musée). Des changements sont apportés également dans la rubrique élection du conseil d'administration qui sera tous les 3 ans ainsi que le bureau. La rubrique en cas de dissolution pour la pérennité des objets.

Une demande de subvention a été accordée par la municipalité de 400 €

L'Office de tourisme qui avait la gestion du musée en assurait la promotion et les réservations de groupe, sa fermeture depuis le 1^{er} janvier a fortement compromis la saison, L'installation du téléphone avec internet est primordiale mais repoussée faute de moyens, ce qui va pénalise la communication.

Madame Moullet fait mettre sur le site internet une adresse de messagerie par le biais de sa propre messagerie et son N° de portable

Mr Mino du vagabondo est d'accord pour une publicité en commun.

Mr Gérard informe ses démarches sur le projet d'acquérir la péniche ASTER, dernière péniche en bois en France qui se trouve sur le canal du Nivernais

La séance et levée à 19 h 30

Le président
Guy Blanchon

